



LES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS

Une immobilisation est un bien acquis par l'entreprise pour servir de façon durable l'activité et la situation de l'entité (au moins un an). Elle ne serait détruite au premier usage. Les immobilisations accèdent indirectement le compte de gestion par le biais de l'amortissement.

PRESENTATION LA FACTURE D'IMMOBILISATIONS :

Prix d'achat	PA
Remise, Rabais, Ristourne et Escompte	– Montant (R, R, R, E)
Prix d'achat définitif hors taxes	PA HT
Frais accessoires taxables (soumis à la TVA) : « Frais d'installation, Droit de Douanes, Frais de mise en service, Frais de transit ou Honoraire du transitaire, Frais de transport, Frais de manutention, Frais de montage ou démontage, Frais d'acte, Honoraires du notaire, Commissions et Courtages... »	+ Frais Taxables
Frais accessoires non taxables (non soumis à la TVA) : « Droit d'enregistrement (Vignète, Carte Grise, Droit de Timbre), Frais d'assurance, Droit de mutation, Coût de l'emprunt jusqu'à la réception du bien... »	+ Frais non Taxables
Coût d'achat hors taxes	CA HT
Autres achats (605) : « Carburant, eau Electricité, Papier Listing, Disquettes, Clés USB, Petit Matériel et Outillage Industriels »	+ Autres achats
TVA sur immobilisations : 18% (CA HT + Frais accessoires taxables + (Autres achats – Carburant))	+ Montant TVA
Avance et acompte versé sur immobilisation (252 ;251)	– Avance
Net à payer Si la TVA est récupérable : $\text{Coût d'achat} = \text{PA} + \text{Frais d'acquisition}$. Si la TVA est non récupérable : $\text{Coût d'achat} = \text{PA} + \text{Frais d'acquisition} + \text{TVA non récupérable}$	NAP

COMPTABILISATION DES ECRITURES DANS LE JOURNAL

➤ Acquisition des immobilisations auprès du fournisseurs d'investissement

2... 4451		Immobilisation	CA	
		TVA récupérables sur immobilisation	TVA 1	
	25..	Avance et acompte		AA
	481	Fournisseur d'immobilisation		CA+TVA1

Compte 25. (251 Avance et acompte sur immobilisations incorporelles – 252 Avance et acompte sur immobilisations corporelles).

➤ Les autres achats

605 4452		Autres achats	CA	
		TVA récupérables sur achat	TVA 2	
	401	Fournisseur d'exploitation		PA TT

➤ **Acquisition de voiture de tourisme ou voiture du PDG**

245	481	Matériel de transport Fournisseur d'investissement	CA TTC	CA TTC
-----	-----	---	--------	--------

➤ **Immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même****(1) La fabrication a commencée courant N et terminée courant N**

2... 4451	72.. 4434	Immobilisation TVA récupérable sur immobilisation Production immobilisée Etat TVA facturée	CP TVA	CP TVA
--------------	--------------	---	-----------	-----------

(2) La fabrication est inachevée (non terminée)

2..9..	72..	Immobilisation en cours Production immobilisé	CP	CP
--------	------	--	----	----

(3) La fabrication en cours est terminée

2... 4451	2..9.. 72 4434	Immobilisation TVA récupérable Immobilisation en cours Production immobilisée TVA facturée	CP Global TVA	C provisoire (CP Glob – C Prov) TVA
--------------	----------------------	--	------------------	---

➤ **Acquisition d'immobilisation par le contrat de crédit-bail****(1) Signature du contrat de crédit-bail**

24	173	Matériel D.L.A/Crédit-Bail immobilier	Montant	Montant
----	-----	--	---------	---------

(2) Paiement par chèque de la caution et de la redevance

275 6233 4452	521	Dépôt et cautionnement versé Crédit-bail mobilier TVA/ Récupérable Banque	Dépôt Frais HT TVA	NAP
---------------------	-----	--	--------------------------	-----

➤ **Acquisition des titres****(1) Titres de participations**

261	521	Titres de participations Banque	CA	CA
-----	-----	------------------------------------	----	----

(2) Titres immobilisés

274	521	Titres immobilisés Banque	CA	CA
-----	-----	------------------------------	----	----

(3) Titres de placements (Actions)

502 5026	521	Actions Frais d'acquisition des actions Banque	PA C TTC	CA TTC
-------------	-----	--	-------------	--------



(4) Titres de placement (Obligations)

503		Obligations	PA	
5036		Frais d'acquisition des obligations	C TTC	
	521	Banque		CA TTC

EXERCICES D'APPLICATIONS :

EXERCICE 1 : Vous êtes comptable chez l'entreprise « DIALLO Seydou », votre chef comptable vous charge d'enregistrer les acquisitions suivantes réalisées en 2022

- 15/02/2022, acquisition d'un véhicule TOYOTA auprès de TOYOTA DIAMA aux conditions suivantes : Prix 11 820 000 F, remise 5%, douane 771 000 F, carte grise et vignette 95 000 F, TVA 18%. Règlement $\frac{1}{2}$ par chèque bancaire le même jour et le reste à crédit.
- 30/02/2022, paiement par chèque bancaire de 500 000 F pour confirmer la commande d'un photocopieur à LANY INFORMATIQUE
- 05/03/2022, acceptation d'une traite de TOYOTA DIAMA pour solde de la facture du 15/02/2022
- 20/03/2022, LANY INFORMATIQUE livre le photocopieur commandé le 30/02N. ; la facture indique : Prix d'achat 985 000 F, frais de transport 15 000 F, TVA 18%, acompte 500 000 F.
- 27/03/2022, la construction pour l'entreprise elle-même d'un bureau est achevée cout total de l'opération 10 000 000 F, TVA 18% alors qu'un montant de 6 000 000 F figure dans le compte 239

TRAVAIL A FAIRE : Enregistrez ces acquisitions dans la comptabilité de l'entreprise.

SOLUTION :**Les factures d'acquisition.****L'enregistrement comptable des opérations****Achat du 20/03/2022 ()**

Prix d'achat	11 820 000
Remise 5%	-91 000
NC	11 729 000
Douane	771 000
Carte G et V	95 000
CAHT	12 595 000
TVA 18%	2 250 000
CATTC	13 000 000

245
4451**15/02/2022**

Matériel de transport	12 595 000	
TVA Récup	2 250 000	
FRS d'inv		6 500 000
Banque		6 500 000
Svt : acquisition		
30/02/2022		
A et A versé sur I/C	500 000	
Banque		500 000
Svt : acquisition		
30/02/2022		
FRS d'inv	6 000 000	
FRS d'inv E à P		6 000 000
Svt : acquisition		

481

482

**Achat du 20/03/2022**

Prix d'achat	985 000	2441	Matériel de bureau	1 000 000	
Frais de transp	15 000	4451	TVA Récupérable	180 000	
CA HT	1 000 000	252	A et A versé sur IC		500 000
TVA 18%	180 000	481	FRS d'inv		680 000
CA TTC	1 180 000		Svt : Acquisition		
Avance	−500 000		____ 20/03/2022 ____		
NAP	680 000	231	Bâtiment	10 000 000	
		4451	TVA récupérable	1 800 000	
		2391	Bâtiment en cours		6 000 000
		72	Production immob		4 000 000
		4434	TVA facturée		1 800 000
			Svt : Acquisition		

EXERCICE 2 :

Au cours de l'année 2013, la société SAWANE qui vous emploie a réalisé entre autres les opérations suivantes qu'on vous demande d'enregistrer au journal :

- 12/02/2013, acquisition d'un véhicule TOYOTA à 2 000 000 F HT, carte grise 900 000F, vignette 240 000 F, honoraire 50 000 F, commissions 35 000 F.
- 20/05/2013, acquisition d'un bâtiment d'une valeur de 12 000 000 F HT, honoraire 100 000 F HT, droit d'enregistrement 1 800 000 F, commissions 50 000 F HT, frais d'actes 350 000 F.
- 19/08/2013, achat d'un outillage industriel à 5 000 000 F HT, frais de montage 540 000 F HT, frais de transport 1 000 000 F HT, honoraires 80 000 F HT, frais d'actes 75 000 F HT, droit d'enregistrement 800 000F.
- 21/11/2013, achat d'un véhicule de tourisme pour 3 000 000 F HT, frais de transport 500 000 F.
- 05/12/2013, acquisition d'un micro-ordinateur pour 950 000 F HT, rame de papiers 20 000 F, disquette 10 000 F, imprimantes 250 000 F.
- 25/12/2013, achat d'un camion Renault 6 000 000 F HT, vignette 80 000 F, carte grise 150 000.

CONSIGNE : Passer au journal les écritures relatives aux acquisitions ci-dessus, TVA 18% et 5% pour le matériel informatique

**SOLUTION :****Les factures d'acquisition.****L'enregistrement comptable des opérations****Achat du 12/02/2013**

Prix d'achat	2 000 000
Carte grise	900 000
Vignette	240 000
Honoraire	50 000
Commission	35 000
CA HT	3 225 000
TVA 18%	375 300
CA TTC	3 600 300

Achat du 20/05/2013

Prix d'achat	12 000 000
Honoraire	100 000
Droit d'E.	1 800 000
Commissions	50 000
Frais d'actes	350 000
CA HT	14 300 000
TVA 18%	2 250 000
CA TTC	16 550 000

Achat du 19/08/2013

Prix d'achat	5 000 000
Frais de montage	540 000
Frais de transport	1 000 000
Honoraires	80 000
Frais d'actes	75 000
Droit d'E.	800 000
CA HT	7 495 000
TVA 18%	1 205 100
CA TTC	8 700 100

Achat du 21/11/2013

Prix d'achat	3 000 000
Frais de transport	500 000
CA HT	3 500 000
TVA 18%	630 000
CA TTC	4 130 000

Achat du 05/12/2013

Ordinateur	950 000
Imprimante	250 000
TVA 5%	60 000
CATTC	1 260 000

12/02/2013

245		Matériel de transport	3 225 000	
4451		TVA Récupérable	375 300	
	4811	FRS d'inv/ IC		3 600 300
		Svt : acquisition		
		20/05/2013		
231		Bâtiment	14 300 000	
4451		TVA Récupérable	2 250 000	
	4811	FRS d'inv/ IC		16 550 000
		Svt : acquisition		
		19/08/2013		
241		Mat et Out Ind	7 495 000	
4451		TVA Récupérable	1 205 100	
	4811	FRS d'inv/ IC		8 700 100
		Svt : acquisition		
		21/11/2013		
245		Mat de transport	4 130 000	
	4811	FRS d'inv/ IC		4 130 000
		Svt : acquisition		
		05/12/2013		
2442		Mat informatique	1 200 000	
4451		TVA Recup sur immob	60 000	
605		Autres achats	30 000	
4452		TVA Récup sur achats	5 400	
	481	FRS d'inv		1 260 000
	401	FRS d'exp		35 400
		Svt : acquisition		
		25/12/2013		
245		Matériel de transport		
4451		TVA Récupérable/IM		
	4811	FRS d'inv/ IC		
		Svt : acquisition		



Rame de papier	20 000
Disquette	+ 10 000
Autres Achats	= 30 000
TVA 18%	5 400
CA TTC	35 400

Achat du 25/12/2013

Prix d'achat	6 000 000
Vignette	80 000
Carte grise	150 000
CA HT	6 230 000
TVA 18%	1 080 000
CA TTC	7 310 000

EXERCICE 3 :**Passer les écritures suivantes dans le journal**

01/01/2023, Acquisition d'un véhicule utilitaire 7 000 000 F HT, droits de douane 25% du prix d'achat, droits d'enregistrement 150 000, commissions 100 000, TVA 18%.

02/01/2023, versement d'une avance de 3 000 000 Franc par chèque bancaire pour la commande d'une rectifieuse (matériel industrielle).

03/01/2023, réception de la commande (rectifieuse) : prix d'achat HT, 5 200 000 Franc, avance déduite 3 000 000, règlement par chèque bancaire.

04/01/2023, achat d'un véhicule de tourisme 5 310 000 F TTC, TVA 18%. Règlement par chèque bancaire.

05/01/2023, acquisition de 30 obligations à 12 000 Franc l'unité, commission 5%, TAF 17%.

06/01/2023, acquisition de 70 actions à 15 000 Franc l'un, commission 1 500 Franc l'unité, TAF 17%.

07/01/2023, achat de 75 titres de participation pour 450 000F commission 23 400 dont TAF 17%

**SOLUTION :****Les factures d'acquisition.****L'enregistrement comptable des opérations****Achat du 01/01/2023**

Prix d'achat	7 000 000
DDD 25% du PA	1 750 000
Droit d'E.	150 000
Commissions	100 000
CA HT	9 000 000
TVA 18%	1 593 000
CA TTC	10 593 000

Achat du 03/01/2023

Prix d'achat	5 200 000
TVA 18%	936 000
CA TTC	6 136 000
Avance	-3 000 000
NAP	3 136 000

Achat du 04/01/2023

Prix unitaire	12 000
Quantité	× 30
Prix d'achat	= 360 000
Commission 5%	18 000
TAF 17% du Com	3 060
Coût d'achat TTC	381 060

Achat du 05/01/2023

Prix unitaire	15 000
Quantité	× 70
Prix d'achat	= 1 050 000
Commission	105 000
TAF 17% du com	17 850
Coût d'achat TTC	1 172 850

Achat du 06/01/2023

Prix d'achat	450 000
Commission TTC	23 400
CA TTC	473 400

____ 01/01/2023 ____

245		Matériel de transport	9 000 000	
4451		TVA Récupérable/IM	1 593 000	
4811		FRS d'inv/IC		10 593 000
		Svt : acquisition		
		____ 02/01/2023 ____		
252		A et A versé sur IC	3 000 000	
521		Banque		3 000 000
		Svt : acquisition		
		____ 03/01/2023 ____		
241		Matériel industriel	5 200 000	
4451		TVA Récupérable/IC	936 000	
252		A et A versé sur IC		3 000 000
521		Banque		3 136 000
		Svt : acquisition		
		____ 04/01/2023 ____		
245		Matériel de transport	5 310 000	
521		Banque		5 310 000
		Svt : acquisition		
		____ 05/01/2023 ____		
503		Obligations	360 000	
5036		Frais d'Acq des Ob	21 060	
521		Banque		381 060
		Svt : acquisition		
		____ 06/01/2023 ____		
502		Actions	1 050 000	
5026		Frais d'Acq des Act	122 850	
521		Banque		1 172 850
		Svt : acquisition		
		____ 07/01/2023 ____		
261		Titres de Part	473 400	
521		Banque		473 400
		Svt : acquisition		

**EXERCICE 4 :**

L'entreprise Bréhima a réalisé les opérations suivantes courant l'année 2020 :

- ❖ 02/01/2020, acquisition d'un véhicule de livraison pour 2 500 000 FHT, frais de transport 150 000, droit de douane 100 000, droit de mutation 80000, vignette 50000, carburant 50000, TVA 18%.
- ❖ 03/04/2020, acquisition d'un véhicule de tourisme à 4 500000, TVA 18%
- ❖ 15/05/2020, commande de 19 ordinateurs avec versement d'un acompte de 3500000 par chèque bancaire.
- ❖ 03/06/2020, réception de la facture N°33 relatif à la commande du 15/05 : prix d'achat 6000000 ; frais d'installation 200000, frais d'actes 150000, avance déduite 3500000, TVA 18% ; réglé par chèque bancaire.
- ❖ 20/07/2020, acquisition de 48 titres de placement à 30 000F l'unité, commission 2%, TAF 17%.
- ❖ 12/08/2020, acquisition de 25 obligations au prix unitaire de 35 000, commission 1%, TAF 17%.
- ❖ 23/09/2020, achat de 250 actions dont 150 à 10000 F l'une et le reste 100 pour une valeur totale de 900000 francs, commission 2%, TAF 17%.
- ❖ 24/09/2020, construction d'un immeuble pour logement du personnel commencée il y a deux ans est terminée : matières et fournitures consommées 7 000 000F, charges de main d'œuvre directe 3 000 000F, frais indirects de fabrication 2 000 000F, TVA non déductible 2 160 000F. Par ailleurs elle avait investi 5 000 000F avant le début d'année.
- ❖ 25/09/2020, achat d'un immeuble pour 20 000 000F ; les droits de mutations se sont élevés à 20% du prix d'achat et les honoraires du notaire à 354 000F dont 18% de TVA déductible ; les règlements ont été effectués par chèque tiré sur la BDM.SA

Enregistrer ces opérations au journal de l'entreprise Bréhima.

SOLUTION :

À CHERCHER

**TRAVAUX DIRIGÉ N°1 : LES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS**

Vous êtes comptable chez l'entreprise « S DIALLO », votre chef comptable vous charge d'enregistrer les acquisitions suivantes réalisées en 2022.

- ❖ 15/02/2022, acquisition d'un véhicule TOYOTA auprès de TOYOTA DIAMA aux conditions suivantes : Prix 11 820 000 F, remise 5%, douane 771 000 F, carte grise et vignette 95 000 F, TVA 18%. Règlement $\frac{1}{2}$ par chèque bancaire le même jour et le reste à crédit.
- ❖ 30/02/2022, paiement par chèque bancaire de 500 000 F pour confirmer la commande d'un photocopieur à LANY INFORMATIQUE.
- ❖ 05/03/2022, acceptation d'une traite de TOYOTA DIAMA pour solde de la facture du 15/02/2022.
- ❖ 20/03/2022, LANY INFORMATIQUE livre le photocopieur commandé le 30/02/2022. La facture indique : Prix d'achat 985 000 F, frais de transport 15 000 F, TVA 18%, acompte 500 000 F.
- ❖ 27/03/2022, la construction pour l'entreprise elle-même d'un bureau est achevée cout total de l'opération 10 000 000 F, TVA 18% alors qu'un montant de 6 000 000 F figure dans le compte 239.
- ❖ 12/04/2022, acquisition d'un véhicule TOYOTA à 2 000 000 F HT, carte grise 900 000 F, vignette 240 000 F, honoraire 50 000 F, commissions 35 000 F, TVA 18%
- ❖ 02/05/2022, acquisition d'un bâtiment d'une valeur de 12 000 000 F HT, honoraire 100 000 F HT, droit d'enregistrement 1 800 000 F, commissions 50 000 F HT, frais d'actes 350 000 F, TVA 18%.
- ❖ 09/06/2022, achat d'un outillage industriel à 5 000 000 F HT, frais de montage 540 000 F HT, frais de transport 1 000 000 F HT, honoraires 80 000 F HT, frais d'actes 75 000 F HT, droit d'enregistrement 800 000 F, TVA 18%.
- ❖ 21/06/2022, achat d'un véhicule de tourisme pour 3 000 000 F HT, frais de transport 500 000 F, TVA 18%.
- ❖ 22/06/2022, acquisition d'un micro-ordinateur pour 950 000 F HT, rame de papiers 20 000 F, disquette 10 000 F, imprimantes 250 000 F, TVA 18%, TVA sur les matériels informatique 5%.
- ❖ 25/06/2022, achat d'une fraiseuse pour 6 000 000 F HT, vignette 80 000 F, carte grise 150 000, TVA 18%.
- ❖ 01/07/2022, Acquisition d'un Bâtiment pour 7 000 000 F HT, droits de douane 25% du prix d'achat, droits d'enregistrement 150 000, commissions 100 000, TVA 18%.
- ❖ 02/07/2022, versement d'une avance de 3 000 000 F par chèque bancaire pour la commande d'une rectifieuse (matériel industrielle).
- ❖ 03/08/2022, réception de la commande (rectifieuse) : prix d'achat HT, 5 200 000 Franc, avance déduite 3 000 000 F, TVA 18%, règlement par chèque bancaire.
- ❖ 04/08/2022, achat d'un véhicule de tourisme 5 310 000 F TTC, TVA 18%. Règlement par chèque bancaire.
- ❖ 25/08/2022, acquisition de 30 obligations à 12 000 F l'unité, commission 5%, TAF 17%.
- ❖ 06/09/2022, acquisition de 70 actions à 15 000 F l'un, commission 1 500 F l'unité, TAF 17%.
- ❖ 07/09/2022, achat de 75 titres de participation pour 450 000 F commission 23 400 dont TAF 17%.



- ❖ 08/09/2022, acquisition d'un véhicule de livraison pour 2 500 000 F HT, frais de transport 150 000 F, droit de douane 100 000 F, droit de mutation 80 000 F, vignette 50 000 F, carburant 50 000 F, TVA 18%.
- ❖ 15/09/2022, commande de 19 ordinateurs avec versement d'un acompte de 3 500 000 F, par chèque bancaire, TVA sur les matériels informatique 5%
- ❖ 17/09/2022, réception de la facture N°33 relatif à la commande du 15/05 : prix d'achat 6 000 000 F ; frais d'installation 200 000 F, frais d'actes 150 000 F, avance déduite 3 500 000 F, TVA 18% ; réglé par chèque bancaire.
- ❖ 20/09/2022, acquisition de 48 titres de placement à 30 000 F l'unité, commission 2%, TAF 17%.
- ❖ 12/10/2022, acquisition de 25 obligations au prix unitaire de 35 000 F, commission 1%, TAF 17%.
- ❖ 23/10/2022, achat de 250 actions dont 150 à 10 000 F l'une et le reste 100 pour une valeur totale de 900 000 F, commission 2%, TAF 17%.
- ❖ 24/10/2022, construction d'un immeuble pour logement du personnel commencée il y a deux ans est terminée : matières et fournitures consommées 7 000 000F, charges de main d'œuvre directe 3 000 000F, frais indirects de fabrication 2 000 000F, TVA non déductible 2 160 000F. Par ailleurs elle avait investi 5 000 000F avant le début d'année.
- ❖ 25/12/2022, achat d'un immeuble pour 20 000 000F ; les droits de mutations se sont élevés à 20% du prix d'achat et les honoraires du notaire à 354 000F dont 18% de TVA déductible ; les règlements ont été effectués par chèque tiré sur la BDM.SA.